

Consultation publique

Projets du réaménagement du 1500, rue Ottawa – Les bassins du Nouveau Havre

Compte-rendu de la rencontre préparatoire avec la Société Immobilière du Canada :

Date : Vendredi 9 janvier 2009

Heure : 9 h 30

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe 14^e étage, salle C

Étaient présents :

De la Société Immobilière du Canada:

M. Jacques Bénard, Consultant

Verreault Bénard Conseils

M. Aldo Sylvestre, Directeur, Immobilier, Québec

Société Immobilière du Canada

De l'Office de consultation publique de Montréal :

Mme Catherine Chauvin, Présidente de la commission

M. Peter Jacobs, commissaire de la commission

Mlle Catherine Vandermeulen, secrétaire de la commission

1. Ouverture et présentation des participants à la rencontre

La présidente de la commission, Mme Chauvin souhaite la bienvenue aux participants et présente les membres de la commission. Par la suite, elle invite les représentants de la Ville à se présenter. Ensuite, la présidente rappelle l'objectif de la réunion, soit de réviser les étapes de la procédure de consultation et de la séance d'information. Brièvement, elle récapitule l'ordre du jour et souligne que dorénavant, les communications devront passer par la secrétaire de la commission, Mlle Vandermeulen.

2. La documentation

La demande de la présidente, les personnes présentes révisent la liste de documentation a déposée à l'Office en vue de la consultation.

3. Le déroulement des séances publiques

Les séances thématiques d'information

La présidente annonce que les séances d'informations se dérouleront en trois soirées pour permettre au public d'étudier l'ensemble du projet sous différents angles. La première séance du 17 février, 2009 s'ouvrira avec une explication de la présidente du déroulement de la soirée. Ensuite, les présentations auront lieu, premièrement par le promoteur et deuxièmement par la Ville. Après, il y aura une pause durant laquelle on ouvrira le registre des questions du public. Lors de cette période de questions, la Ville et le promoteur peuvent choisir de prendre des questions en délibéré, s'ils ne disposent pas de réponses dans l'immédiat. La présidente rappelle que toute discussion avec le public se fait à travers elle et qu'il ne faut pas s'adresser directement au public.

Monsieur Bénard demande si l'OCPM prévoit inviter des personnes ressources lors des séances d'information. La présidente explique que seuls le promoteur et la Ville seront appelés à présenter des capsules d'informations durant les séances.

Les séances d'audition des opinions et des mémoires

L'Office prévoit un intervalle de trois semaines pour la préparation des mémoires. La seconde partie de la consultation dédiée à l'audition des opinions et des mémoires des citoyens aura lieu le 10 mars à 19 h au sous-sol de l'« Imani Family & Full Gospel Church » au 540, rue Richmond. La présidente rappelle que cette deuxième partie de la consultation publique requiert une présence de la Ville. Si le nombre d'intervenants le justifie, des séances supplémentaires d'audition pourront être tenues.

Les étapes subséquentes

Après les séances de consultation publique, la commission procédera à l'analyse de l'information et des opinions recueillies. Elle rédigera ensuite son rapport qui sera remis, à moins d'un événement fortuit, en mai prochain.

4. Rôle et responsabilités des porte-parole et des personnes-ressources

La présidente informe le promoteur que le temps alloué pour les présentations est de vingt minutes. La présidente de la commission précise que la commission peut poser des questions additionnelles à celles du public et qu'elle doit s'assurer de la clarté des réponses fournies.

5. Les enjeux du projet -- questions et échange.

La présidente ouvre une discussion sur une série d'enjeux et de préoccupations qui découlent d'une première lecture de la documentation reçue. Entre autres, la discussion porte sur le comité de suivi de la SIC, les densités de construction sur les différents îlots, les objectifs et critères du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les vues, la cession des bâtiments aux nouveaux propriétaires, le logement social et abordable, les mesures d'apaisement de la circulation véhiculaire, la certification LEED ND, la superficie des bassins d'eau et les investissements de la Ville.

La réunion prend fin vers 11 h 30.